



Belfius cessera de comptabiliser des intérêts négatifs pour les clients professionnels à partir du 1^{er} septembre 2022

Sur la base des évolutions récentes des marchés et de l'évolution de la politique monétaire annoncée par la BCE, Belfius Banque a pris la décision de ne plus comptabiliser d'intérêts négatifs sur les avoirs en compte de paiement et d'épargne des clients professionnels à partir du 01/09/2022*.

Belfius Banque informera chaque client concerné.

Ces intérêts négatifs n'étaient pas d'application pour les particuliers. Leur situation ne change donc pas.

(*) A l'exclusion des clients disposant de conditions particulières contractuelles

En savoir plus?

Contact presse
Belfius Banque & Assurances
Ulrike Pommee, + 32 (0)2 222 02 57 / <u>ulrike.pommee@belfius.be</u> - <u>press@belfius.be</u>
<u>www.belfius.be</u>

